



STAGES 2010

Les formations du Réseau ANACT : partagez l'expérience d'un réseau en permanence au contact de l'entreprise.

- MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION :
INTERVENIR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL
- DYNAMIQUES DE SANTÉ AU TRAVAIL
- ALLONGEMENT DE LA VIE PROFESSIONNELLE
- DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLES



La vocation de l'Anact et de son réseau est simple et ambitieuse : aider les entreprises à concevoir et mettre en œuvre des démarches destinées à améliorer les conditions de travail, et ce faisant, à augmenter leur performance économique et sociale.

La transmission des savoirs issus de notre expérience du terrain est une manière privilégiée d'accompagner les acteurs engagés dans l'amélioration des conditions de travail.

Privilégiée car elle est fondée sur la confrontation entre des connaissances conceptualisées et des savoirs vivants, nourris du recul des formateurs qui sont tous intervenants par ailleurs.

Privilégiée encore car les stages que l'Anact conçoit année après année, s'ils proposent de traiter d'un sujet dont les contours sont soigneusement cernés, se



nourrissent aussi de transversalité, enjeu essentiel dans le champ des conditions de travail.

C'est pourquoi la formation est, pour les intervenants du Réseau Anact, une mission particulièrement intéressante, ce qui ne manque pas de sens pour les bénéficiaires de ces formations. **En effet, former favorise l'analyse réflexive de leurs interventions, alors qu'ils ne sont plus plongés au milieu des acteurs mais engagés dans un travail fécond de repérage du sens.** Former encourage les débats sur l'agir, les confrontations sur la pertinence des transformations visées, ...

Les différentes sessions de formation rassemblées ici témoignent de cette dynamique dédiée à l'amélioration des conditions de travail.

Pascale LEVET
Directrice Technique et Scientifique



Pour 2010, nous vous proposons 4 thématiques.

Vous êtes consultant et vous souhaitez vous perfectionner, prendre en compte l'approche par le travail et les conditions de travail, ou aborder nos **méthodologies d'intervention**. Pour mieux accompagner vos clients et leur proposer des démarches innovantes prenant en compte à la fois l'humain et les réalités économiques ou encore penser à l'approche « genre » dans vos diagnostics, toutes nos sessions vous sont ouvertes.

Vous êtes RH, responsable santé sécurité, membre de CHSCT, partenaires sociaux, salarié d'un service de santé au travail ou encore permanent de branche professionnelle.

Les sessions sur les **dynamiques de santé au travail** vous permettront d'aborder cette thématique en prenant en compte les conditions de travail. Mettre en place des indicateurs pour piloter la santé, penser aux conditions de travail en mode dégradé (PCA) ou encore construire des démarches durables de prévention des risques, autant de sujets aborder dans ces formations.

Dans nos sessions concernant **l'allongement de la vie professionnelle** vous trouverez des repères et des méthodologies pour mieux prévenir l'usure, préparer un plan senior ou encore réaliser un diagnostic démographique.

Quant à nos sessions sur **les dynamiques organisationnelles et conditions de travail**, elles vous permettront d'intégrer le travail dans les projets d'investissement, réguler la charge ou encore travailler sur les compétences.

Le transfert c'est l'une de nos missions....
Mieux vous accompagner notre ambition !

A handwritten signature in black ink that reads "L. Lament".

Liliane Lament,
Responsable Formation

A stylized handwritten signature in black ink.

Dominique Vandroz,
Directeur des Politiques de Transfert

MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION :

INTERVENIR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

- 1 - Réaliser un diagnostic en entreprise p. 7
- 2 - Réaliser un accompagnement en entreprise p. 8
- 3 - CQDIS, une conduite concertée du changement p. 9
- 4 - Intégrer le genre dans un diagnostic d'entreprise p. 10
- 5 - Initier et conduire une action collective p. 11

DYNAMIQUES DE SANTÉ AU TRAVAIL

- 6 - De l'évaluation à la prévention des risques professionnels : construire une démarche durable p. 12
- 7 - Piloter la santé au travail, mettre en place des indicateurs p. 13
- 8 - Stress et risques psychosociaux : engager une démarche de prévention (partenariat avec la CCI de Lyon) p. 14
- 9 - Stress et risques psychosociaux : élaborer une démarche de prévention centrée sur l'organisation du travail p. 15
- 10 - Elaborer une stratégie de prévention des TMS p. 16
- 11 - Anticiper l'organisation du travail en mode dégradé p. 17
- 12 - CHSCT : La prévention des risques technologiques dans un établissement SEVESO (partenariat avec INERIS) p. 18

ALLONGEMENT DE LA VIE PROFESSIONNELLE

- 13 - Favoriser le maintien en activité des seniors p. 19
- 14 - Prévenir l'usure professionnelle p. 20
- 15 - Réaliser un diagnostic démographique p. 21

DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLES

16 – Manager les compétences pour une GPEC en PME	p. 22
17 - Construire des compétences et rendre le travail apprenant	p. 23
18 - Diagnostiquer les pratiques de reconnaissance	p. 24
19 - Réguler la charge : un équilibre entre conditions de travail et performance	p. 25
20 - Intégrer les conditions de travail dans un projet d'investissement	p. 26

BULLETIN D'INSCRIPTION	p. 27
-------------------------------------	-------

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION	p. 28
---	-------

LES INTERVENANTS	p. 30
-------------------------------	-------

ADRESSES ARACTS	p. 33
------------------------------	-------

VOS CONTACTS

Pour toutes vos questions sur les contenus des formations, contactez :

Liliane Lament, responsable formation : Tél 04 72 56 13 73,
mail : l.lament@anact.fr

Pour toutes vos questions administratives, contactez :

Nicole Cortes-Tetzlaff, chargée de l'administration : Tél 04 72 56 13 71,
mail : n.cortes-tetzlaff@anact.fr

Pour toutes vos demandes de formation intra-entreprise, contactez :

Soraya Lebleu, assistante Direction Technique et Scientifique :
Tél 04 72 56 13 20, mail : intervention@anact.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant réalisant des diagnostics, souhaitant confronter vos pratiques avec celles du Réseau Anact.

OBJECTIF

S'approprier la méthodologie du Réseau Anact dans la réalisation d'un diagnostic.

PROGRAMME

A partir des spécificités du Réseau Anact (approche globale du travail, conduite concertée du changement) et au travers d'une approche pluridisciplinaire articulant amélioration des conditions de travail et développement de la performance :

Les thèmes abordés :

- La compréhension de l'utilité de réaliser un diagnostic en partant de l'ensemble des dimensions de l'entreprise (organisationnelles, sociales, techniques, stratégiques...).
- La construction des hypothèses.
- L'identification des étapes du diagnostic.
- La mise en œuvre des méthodes pour réaliser un diagnostic.
- Les modalités de l'intervention et posture de l'intervenant.

INTERVENANTS

2 intervenants par session

Jack BERNON, Philippe NEGRONI,
Michel PARLIER, Julien PELLETIER,
Thierry ROUSSEAU, Stéphanie ROUSSET

METHODES PEDAGOGIQUES

Etudes de cas,
Travaux de groupe,
Echanges et débats entre les participants,
Présentation de modèles et outils,
Guide méthodologique.

DATES : 2 sessions, 2 jours

21 et 22 janvier 2010
20 et 21 octobre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

2

RÉALISER UN ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE

INTERVENIR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

POSSIBILITÉ DE STAGE
en
INTRA

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant, intervenant en entreprise ou chef de projet interne en entreprise...Vous avez suivi une formation ou mis en œuvre des diagnostics...

OBJECTIF

Poursuivre la démarche d'intervention du Réseau Anact après un diagnostic. Comment piloter un processus d'accompagnement en mobilisant les acteurs sur un projet partagé permettant l'amélioration des conditions de travail et la performance des entreprises.

PROGRAMME

Sur la base des enjeux du travail et de la réalité des activités, la conduite du changement en matière de conditions de travail s'appuie sur une démarche d'intervention qui associe pleinement les acteurs (direction, IRP, encadrement...) et débouche sur des propositions concrètes et des plans d'actions à mettre en œuvre.

Les thèmes abordés :

- Comment prendre appui sur le diagnostic partagé sur les conditions de travail et la performance économique, réalisé en amont ?
- Comment construire, présenter et soutenir une proposition d'intervention ?
- La mise en place d'une structure projet en conduisant le processus de la commande à l'évaluation.
- les repères articulants : intervention, dynamique de changement et concertation avec les salariés et leurs représentants.

INTERVENANTS

2 intervenants par session

Jack BERNON, Michel PARLIER,
Thierry ROCHEFORT, Stéphanie ROUSSET

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'études de cas et d'apports méthodologiques.

DATES : 2 jours

16 et 17 novembre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

*Coût Qualité Délai Innovation aspects Sociaux

POSSIBILITÉ DE STAGE
en
INTRA

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant et intervenant
en PME

OBJECTIF

Acquérir une méthode d'intervention prenant en compte les enjeux de Coûts, de Qualité, de Délais, d'Innovation et les aspects Sociaux dont les conditions de travail (CQDIS), pour un accompagnement à la conduite concertée du changement organisationnel en PME.

PROGRAMME

Cette formation permettra l'appropriation d'une méthode déjà éprouvée dans les PME en rapprochant les enjeux stratégiques des conditions de réalisation du travail.

Les thèmes abordés :

- L'analyse des changements d'organisation en PME : les effets économiques et sociaux et les risques éventuels.
- Les spécificités des relations sociales en PME.
- Les aspects sociaux en lien avec les enjeux de coûts, de qualité, de délais et d'innovation pour la définition des objectifs de progrès et la conception du plan d'action.
- Animer une démarche participative dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

INTERVENANTS

Frédéric DUMALIN,
Florence SIMÉON

DATES : 2 jours

4 et 5 mai 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et d'études de cas

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes responsable ressources humaines, consultant, élu ou syndicaliste en charge de l'égalité professionnelle, membre d'un CHSCT, médecin de santé au travail, chargé de mission dans un OPCA...

OBJECTIF

- Etablir des liens entre les indicateurs santé et ressources humaines des femmes et des hommes dans l'entreprise et les caractéristiques de l'organisation du travail.
- Faire de l'amélioration des conditions de travail et la construction de la santé au travail un levier de l'égalité professionnelle.

PROGRAMME

À partir du repérage des différences femmes/hommes en matière de conditions de travail et d'impacts sur le parcours et la santé, le Réseau Anact a élaboré une méthodologie de diagnostic des populations en entreprise. Ce diagnostic prend en compte à la fois le genre et l'âge.

Cette approche met en lumière les actions possibles visant à l'amélioration des conditions de travail, actions qui contribuent, dans le même temps, aux projets en matière d'égalité professionnelle.

Les thèmes abordés :

- Les diagnostics d'entreprises présentant des indicateurs F/H croisant la mixité des emplois, la santé au travail (catégories absences maladie, TMS, RPS), les parcours professionnels.
- Les enrichissements du Rapport de Situation Comparée par des données conditions de travail et santé.
- Les hypothèses de travail et leviers d'actions dans le cadre des projets d'entreprises : ressources humaines, plan seniors, amélioration des conditions de travail, prévention des risques, mixité et égalité professionnelle, ...

INTERVENANTS

Florence CHAPPERT
Elisabeth DEWANCKEL

METHODES PEDAGOGIQUES

- Études de cas.
- Échange et travaux de groupes en intégrant l'expérience des participants.
- Utilisation d'un outil de traitement des données sociales et démographiques.

DATES : 2 jours

14 et 15 octobre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant, porteur de projet (CCI, Chambre de métiers, organismes professionnels), ou chargé de mission dans une D.I.R.E.C.C.T.E., au Conseil Général, et Conseil Régional.

OBJECTIF

Découvrir les outils et repères utiles à la conception et la réalisation d'actions collectives. Ce mode d'intervention est destiné à accompagner les petites et très petites entreprises.

PROGRAMME

L'action collective est un système complexe réunissant plusieurs partenaires. En s'appuyant sur de nombreux travaux d'évaluation, le Réseau Anact a stabilisé une méthodologie pour initier et conduire une action collective.

Les thèmes abordés :

- La structuration d'une action collective : les acteurs en présence, les différents types de projets, la conception, la réalisation, les prolongements de l'action.
- La boîte à outils pour réaliser une action collective : la composition des groupes, l'alternance entre les phases individuelles et collectives.
- La capitalisation sur le contenu, le secteur professionnel ou géographique, la méthodologie.
- Le transfert et l'évaluation.

INTERVENANTS

Frédéric DUMALIN,
Katja REUTER

DATES : 2 jours

17 et 18 mars 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et d'études de cas.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes médecin, infirmier(e) de santé au travail, membre de CHSCT, en charge de la fonction RH, chargé de la prévention des risques, consultant sur le champ de la prévention.

OBJECTIF

Agir pour une prévention durable des salariés en prenant appui sur la réalité du travail et de son organisation, en intégrant les points de vue des salariés et des différents acteurs de la prévention.

Saisir l'opportunité de la construction ou de la mise à jour du « Document Unique » pour améliorer les plans de prévention.

DATES : 3 jours

**30 septembre, 1^{er} octobre
et 9 décembre 2010**

à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

PROGRAMME

La formation est centrée sur l'évolution des questions de conditions de travail et la prise en compte des expositions aux risques dans les différentes formes d'organisation du travail. Dans le cadre d'une conduite de projet de prévention elle propose des méthodes et des repères utiles pour l'approche organisationnelle de la prévention. La formation permettra à chaque stagiaire de réfléchir sur une démarche adaptée à son entreprise, sur ses pratiques.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux liés à la prévention des risques professionnels.
- L'évolution historique du cadre législatif et les questions de conditions de travail aujourd'hui.
- L'analyse des conditions d'exposition aux risques.
- La présentation des méthodes utiles pour engager la démarche : conduite de projet, recueil des points de vue, définition des unités de travail, identification de situations de travail, analyse des conditions d'exposition, outils d'aide à l'évaluation pluridisciplinaire et à la définition des actions de prévention, management de la prévention.

INTERVENANTS

**Pascale MERCIECA,
Catherine PINATEL**

METHODES PEDAGOGIQUES

Pour favoriser l'appropriation des connaissances transmises, et l'échange entre les participants, nous alternerons l'analyse de cas et l'apport de connaissances.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes salarié des services de santé au travail, membre de CHSCT, chargé de la prévention des risques, en charge de la fonction RH, permanent de branches professionnelles.

OBJECTIF

Aider les participants à la construction d'outils de pilotage en santé au travail. Fournir des repères, méthodes et outils d'aide à l'élaboration d'indicateurs.

PROGRAMME

La formation est centrée sur la présentation d'une méthodologie d'installation d'un outil de pilotage notamment un observatoire en entreprise. Elle propose aussi des outils et méthodes pour réfléchir sur les choix d'indicateurs pertinents pour l'action.

Les thèmes abordés:

- Les objectifs et le processus de création d'un observatoire.
- La mobilisation des acteurs et pilotage.
- Les indicateurs quantitatifs, qualitatifs.
- La relation avec les IRP (Instances Représentatives du Personnel).
- L'identification des indicateurs pour l'observatoire.

INTERVENANTS

**Benoit GRANDJACQUES,
Marie Benoite SANGLERAT**

DATES : 2 jours

12 et 13 octobre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, de cas pratiques en prenant appui sur les expériences des participants en matière d'indicateurs.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes dirigeant d'entreprise, DRH, en charge de la prévention des risques psychosociaux et de la souffrance au travail dans l'entreprise.

OBJECTIF

- Identifier, prévenir les risques psychosociaux, évaluer la place de ces risques dans la stratégie d'entreprise, construire une démarche de prévention.
- Donner des repères pour lancer un plan d'action.

DATES : 2 sessions, 2 jours

23 et 24 mars 2010
18 et 19 octobre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 860 euros

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

Les risques psychosociaux et les enjeux économiques

- Définition des risques psychosociaux (stress, violence, harcèlement au travail, burn out...).
- Le cadre réglementaire en France et en Europe.

L'analyse des risques psychosociaux

- L'organisation du travail et facteurs favorisants
- Les indicateurs d'émergence des risques psychosociaux.
- Les principaux modèles d'analyse du stress et de la santé psychique.

La démarche de prévention

- La mobilisation des parties prenantes dans l'entreprise et son environnement.
- L'approche du Réseau Anact par le système des tensions/régulations ; recherche des causes dans l'organisation du travail.

INTERVENANTS

Isabelle BURENS
Nicolas FRAIX

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active comprenant des études de cas, des exercices de simulation, des jeux de rôle permettant de s'approprier le savoir-faire.

CCI formation
UNIVERSITÉ LYON

CONTACT

CCI Lyon
Elise PALMIGIANI
04 72 53 88 15
palmigiani@lyon.cci.fr

STRESS ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX ÉLABORER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION CENTRÉE SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

POSSIBILITÉ DE STAGE
en
INTRA

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes chargé des RH, consultant, membre de CHSCT ou représentant du personnel, responsable ou animateur santé sécurité, salarié de service de santé au travail, assistante sociale ou infirmier(ère) d'entreprises.

OBJECTIF

Développer des compétences pour agir sur la prévention des risques psychosociaux. Repérer des situations critiques du point de vue de ces risques, analyser les principales causes dans le domaine de l'organisation du travail et élaborer une démarche de prévention avec l'ensemble des acteurs concernés dans ou hors de l'entreprise.

DATES : 2 sessions, 2 x 2 jours

28 et 29 janvier 2010
et 20 et 21 mai 2010

ou

22 et 23 juin 2010
et 23 et 24 novembre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 1360 euros

PROGRAMME

La formation est organisée en 2 modules indissociables.

Le 1^{er} module est principalement consacré à l'apport de connaissances, à l'acquisition d'outils et de démarches.

Les thèmes abordés :

- Le cadre socio-économique et juridique Français et Européen.
- Les définitions et concepts, spécificités dans la prévention des risques professionnels.
- Les principaux modèles d'analyse du stress et de la santé psychique.
- L'approche du Réseau Anact par le système des tensions/régulations ; recherche des causes dans l'organisation du travail.
- Les indicateurs utiles pour l'intervention et les outils et méthodes mobilisables.

Le 2^{ème} module sera axé sur le partage d'expériences issues des terrains investigués par les participants en intersession et par l'apport de connaissances complémentaires pour construire une démarche durable.

INTERVENANTS

2 intervenants par session

Isabelle BURENS, Anne-Marie GALLET,
Isabelle MARY-CHERAY, Marie-Benoîte
SANGLERAT

METHODES PEDAGOGIQUES

Les apports de connaissances seront complétés par des présentations de cas issus de l'expérience du Réseau Anact et des échanges avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes DRH, responsable santé/sécurité, ergonomiste d'entreprise, responsable de production, médecin et infirmier(e) de santé au travail, consultant, acteur de prévention.

OBJECTIF

Consolider les connaissances sur les TMS et leurs causes. Aider les participants à analyser la situation des entreprises face aux TMS. Mettre au point une stratégie appropriée visant à mobiliser les acteurs et définir, avec eux, les axes de prévention.

PROGRAMME

La formation est axée d'une part sur l'apport de connaissances sur les mécanismes de survenue des TMS et d'autre part sur une réflexion sur la conduite de projet de prévention.

Les thèmes abordés :

- L'approche du geste de travail dans ses différentes dimensions.
- Les facteurs psychosociaux et les déterminants de l'organisation du travail.
- L'analyse de situations d'entreprises et les moyens de repérage de la mobilisation des acteurs sur la prévention.
- La construction de repères pour définir une stratégie d'action appropriée.
- Des outils pour passer à l'action.

INTERVENANTS

Emmanuel ALBERT,
Evelyne ESCRIVA

DATES : 2 x 2 jours

27 et 28 mai 2010
et 6 et 7 octobre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 1360 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Un 1^{er} module théorique, un travail d'intersession, un 2^{ème} module plus axé sur les cas pratiques issus des expériences des divers participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes responsable RH, chargé de la prévention, partenaires sociaux et intervenants en entreprises.

OBJECTIF

Acquérir des repères en vue d'assurer la continuité d'activité en prenant en compte les conditions de travail, quand l'organisation fonctionne en mode dégradé (en période de pandémie, de grève, d'absentéisme important ...).

PROGRAMME

Outils les participants pour leur permettre d'anticiper ces perturbations, susceptibles d'altérer la continuité d'activité et les conditions de travail des salariés présents.

Les thèmes abordés :

- La réalisation d'un état des lieux préalable de la situation actuelle (à partir de grille de questionnements).
- Le repérage des activités essentielles à préserver en cas de fortes perturbations.
- L'élaboration des hypothèses sur l'impact d'évènements sources de mode dégradé (grèves, absentéisme, pandémies ... fournisseurs perturbés...).
- Les scénarios d'organisation pour y répondre.
- Le test et la simulation des scénarii et enrichissements possibles.
- Les enseignements pour le fonctionnement et l'organisation du travail au quotidien.

INTERVENANTS

**Bertrand CANEPA,
Daniel DEPOISIER**

DATES : 2 jours

2 et 3 février 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges à partir des situations amenées par les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes membre de CHSCT dans un établissement comportant au moins une installation soumise à autorisation avec servitudes (AS). Pré requis : avoir suivi la formation légale des membres de CHSCT, être sensibilisé aux risques technologiques.

OBJECTIF

Appréhender les nouvelles prérogatives réglementaires des CHSCT au sein des établissements SEVESO.

Cibler le rôle et les moyens d'actions du CHSCT dans la prévention des risques technologiques.

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs institutionnels.

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

- Les évolutions récentes des sources réglementaires relatives aux installations Classées : loi du 30 juillet 2003 et ses textes d'application.
- La démarche de maîtrise des risques d'accident majeur ; l'étude de dangers ; déroulement de la procédure administrative ; rôle des élus des CHSCT.
- Les acteurs et structures de la maîtrise des risques technologiques.
- Le fonctionnement du CHSCT à partir d'études de l'Anact
- Les missions et moyens d'action du CHSCT élargies et du CISST.

INTERVENANTS

Olivier DOLLADILLE,
Benoit GRANDJACQUES

DATES : 2 sessions, 2 jours

1^{er} et 2 avril 2010 à Lyon
28 et 29 septembre 2010
à Paris

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés accompagnés d'un support documentaire. Etude de cas. Echanges entre les participants. Des cas pourront être présentés par les participants et analysés en groupe.

PRIX net de TVA : 801 euros

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes responsable RH,
consultant, chargé de mission dans
une OPCA, partenaire sociaux.

OBJECTIF

Acquérir des points de repères pour
définir, conduire ou accompagner
des actions favorisant le maintien en
emploi des seniors.

PROGRAMME

Saisir l'opportunité de la conclusion d'accords
et la réalisation de plans d'actions en
faveur de l'emploi des salariés âgés (décret
n° 2009-560 du 20 mai 2009), pour travailler
à l'aide d'outils et méthodes concrets.
Ceci, pour favoriser l'allongement de la vie
professionnelle de l'ensemble de vos salariés.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux sociétaux, locaux et politiques
publiques.
- Les apports de connaissances sur les liens
entre vieillissement et conditions de travail.
- La réalisation d'un diagnostic partagé
(démographie du travail, analyse du
travail ...).
- Le choix et la mise en œuvre des actions
adaptées : prévenir l'usure professionnelle,
développer et valoriser les compétences,
favoriser l'engagement tout au long de la
vie.
- La conduite d'un projet d'entreprise :
impliquer les acteurs, piloter et suivre dans
la durée.

INTERVENANTS

Ludovic BUGAND, Fabienne CASER,
Geneviève TROUILLER

METHODES PEDAGOGIQUES

Apport de connaissances et d'outils à partir
d'exemples et de cas d'entreprises.

DATES : 2 jours

26 et 27 janvier 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes intervenant en entreprise, médecin de santé au travail, RH, membre CHSCT.

OBJECTIF

Présenter une démarche de prévention de l'usure professionnelle comme condition à l'allongement des carrières et au maintien en emploi.

PROGRAMME

Aider les participants à repérer les processus d'usure à l'œuvre dans les entreprises. Fournir des repères, méthodes et outils d'aide à l'élaboration d'une politique de prévention de l'usure professionnelle.

Les thèmes abordés :

- Le contexte législatif sur l'usure et la pénibilité au travail.
- L'analyse des processus d'usure.
- La diversité des situations face à l'usure professionnelle, les apports de la démographie du travail.
- La place des itinéraires professionnels.
- Les indicateurs : maladies professionnelles, absentéisme, turn-over.
- Les conditions d'une politique de maintien en emploi et de prévention de l'usure.

INTERVENANTS

Daniel DEPOISIER,
Céline ROUX

DATES : 3 jours

1^{er}, 2 et 3 décembre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Apport de connaissances.
Outils et méthodes et cas pratiques pour aborder la diversité de ces processus.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant, médecin de santé au travail, chargé de mission OPCA, cadre de la fonction RH, membre CHSCT.

OBJECTIF

Acquérir une méthode pour réaliser un diagnostic prenant en compte la diversité des âges au travail.

PROGRAMME

A partir de leurs propres données, les stagiaires s'approprient la démarche et les outils de la démographie du travail.

Thèmes abordés

- Le diagnostic de la situation des âges dans l'entreprise.
- La mise en relation des structures d'âges et les conditions de travail.
- L'évaluation de la portée des politiques de gestion des ressources humaines en matière de gestion des âges.
- Les indicateurs et tableaux de bord de suivi.

INTERVENANTS

Daniel DEPOISIER,
Céline ROUX

DATES : 3 jours

28 et 29 septembre 2010
et 18 novembre 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes en charge de la fonction RH, consultant sur les champs : organisation du travail, management, GRH...

OBJECTIF

Piloter une démarche orientée « compétence » dans la durée :

- comprendre les enjeux et pistes pour manager les compétences et le travail,
- identifier et organiser les moyens et les outils,
- travailler les missions et le rôle spécifique de l'encadrement dans le cadre de ces projets.

PROGRAMME

La place des salariés dans l'évolution de l'entreprise et l'accroissement de leur capacité d'action sur l'organisation deviennent croissant. Les démarches compétence ouvrent l'espace à plus de responsabilité, d'initiative et d'autonomie et posent la question du soutien de l'organisation auprès des salariés.

Les thèmes abordés :

- La construction d'un projet multi-acteurs dans une logique mutuellement gagnante.
- L'adaptation de l'outillage GPEC aux PME : identifier et anticiper les besoins, accompagner le développement des compétences, construire des parcours professionnels.
- La mise en place d'une organisation du travail responsabilisante et professionnalisante.
- L'accompagnement de l'évolution de la fonction managériale et de la fonction Ressources Humaines sur les changements du travail et des compétences.

INTERVENANTS

Philippe CONTASSOT,
Michel PARLIER

DATES : 2 jours

23 et 24 mars 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apports de connaissances et réflexion autour de cas concrets de PME. Echanges sur les pratiques des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes responsable RH et développement des compétences en entreprise, formateur interne, consultant-formateur.

OBJECTIF

Donner des points de repères et des outils opérationnels pour la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation en situation de travail. Comment rendre le travail apprenant.

PROGRAMME

Pour optimiser les pratiques de développement des compétences dans et par le travail (tutorat, formation au poste de travail, démarche de résolution de problèmes, groupe d'analyse de pratiques...), il s'agit d'aborder l'ensemble des leviers d'action (organisation du travail, management, pratiques de GRH...) favorisant la construction des compétences et le développement d'organisation apprenante.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux de la professionnalisation pour les entreprises et les différents acteurs concernés.
- Les différentes modalités de développement des compétences en situation de travail avec pour chacun d'entre eux, les grands principes, écueils à éviter.
- La conception et la mise en œuvre des dispositifs adaptés : créer les conditions de mobilisation des acteurs, réaliser un diagnostic amont, identifier les compétences à développer ou transférer, se former à partir des situations de travail, évaluer...
- Les situations potentielles d'apprentissage.

INTERVENANT

Patrick CONJARD

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apports de connaissances et réflexions à partir de cas d'entreprise.

DATES : 2 jours

3 et 4 juin 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant, en charge des RH, manager ou représentant syndical et vous intervenez sur les champs de l'organisation du travail, du management, de la Gestion des Ressources Humaines...

OBJECTIF

Evaluer les pratiques de reconnaissance pour les salariés au regard des enjeux de performance, de management, de recherche d'identité professionnelle et de santé. Se donner des points de repère sur la place du travail, des relations professionnelles et des outils de gestion de l'emploi sur ce thème.

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

- Les enjeux de la reconnaissance professionnelle et les liens avec l'implication des salariés, leur santé et leur développement personnel.
- Les démarches compétence : leurs ambitions pour l'entreprise et les salariés, l'articulation situation de travail relation d'emploi.
- Comment penser le travail et l'organiser pour qu'il soit un lieu de reconnaissance ? Les questions de l'autonomie, et de la responsabilité.
- Le rôle des collègues et des managers.
- La relation d'emploi et la reconnaissance : l'évaluation, la place de la rémunération et l'articulation entre l'entreprise et son environnement avec la place particulière de la VAE.
- La présentation d'un outil de diagnostic des pratiques de reconnaissance.

INTERVENANTS

Christian JOUVENOT,
Christèle PIERRE

DATES : 2 jours

1^{er} et 2 juillet 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travail à partir de cas concrets, réflexion et échanges sur les pratiques des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant, responsable santé-sécurité, ergonomiste, salarié d'un service de santé au travail, préventeur, IPRP, cadre d'entreprise.

OBJECTIF

Aider les participants à analyser la charge de travail pour mieux la réguler. Réguler la charge dans un double objectif : performance et amélioration des conditions de réalisation du travail.

PROGRAMME

La formation présentera un «modèle» d'analyse et de régulation de la charge de travail, à partir de cas d'entreprises. Cette session s'attachera à la mise en œuvre concrète de ce modèle.

Les thèmes abordés :

- Les indicateurs de gestion et l'organisation du travail.
- Les liens entre la santé et la performance des entreprises.
- La mise en œuvre d'une démarche de régulation de la charge de travail : les outils et les acteurs à mobiliser.

INTERVENANTS

Bertrand POETE,
Thierry ROUSSEAU

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre apport de connaissance et réflexion à partir de cas d'entreprise.

DATES : 2 jours

1^{er} et 2 avril 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 680 euros

PUBLIC CONCERNÉ

Vous êtes consultant, chef de projet, chargé des RH, bureau méthodes, membre CHSCT ou DP... et confronté à la mise en oeuvre ou au suivi de projets d'investissements.

OBJECTIF

Acquérir les repères pratiques pour intégrer les conditions de travail au sein d'un projet de conception qu'il soit de nature industriel/process, architecturale ou bien touchant au système d'information de l'entreprise.

PROGRAMME

Une première partie de la formation permet à l'ensemble des participants de partager un référentiel commun sur le projet d'investissement (phases, acteurs, logiques mises par en oeuvre entre MOA et MOE). La deuxième partie, permet d'acquérir des repères pour agir sur les projets de conception.

Les thèmes abordés :

- Le repérage des leviers qui permettent d'enrichir par le point de vue du travail un projet d'investissement.
- Comment, par une démarche de simulation de l'activité future, anticiper les effets de l'investissement sur l'activité de travail (son contenu et son organisation) et l'évolution des métiers ?
- Quelle structure projet mettre en place pour permettre une concertation sur les volets techniques et sociaux liés pendant l'investissement.

INTERVENANTS

Dominique BARADAT, Pascale BOSSARD, Romain CHEVALLET

DATES : 3 jours

9, 10 et 11 mars 2010

à Lyon

PRIX net de TVA : 1020 euros

METHODES PEDAGOGIQUES

Succession d'apports théoriques et pratiques (simuler le travail par des cas d'entreprise, travail sur plan...).

STAGE

Intitulé :

Dates :

Prix * :

*la formation, les supports pédagogiques, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners

PARTICIPANT

M. Mme M^{elle}

Nom :

Prénom :

Fonction :

email : Tél.

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

.....

CP :

Ville.....

Tél.....

Fax

Responsable de formation dans l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Tél. :

email :

Personne chargée du dossier :

Nom :

Prénom :

Tél. :

email :

FACTURATION

Entreprise :

Adresse
(si différente de celle mentionnée ci-contre) :

.....

OPCA.....

Adresse :

CP : Ville :

**Je reconnais avoir pris connaissance
des conditions d'inscription figurant
au dos, et les accepter.**

Date :

Cachet de l'entreprise
et signature OBLIGATOIRE :

> CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

1

Organisation du stage

Tous les éléments relatifs aux objectifs, aux moyens et méthodes pédagogiques, ainsi que le contenu complet du programme seront adressés lors de la confirmation de l'inscription.

L'Anact se réserve le droit de reporter ou d'annuler une action de formation.

Dans ce cas l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit au minimum 15 jours avant le démarrage du stage.

En cas de désistement du client, si celui-ci intervient au cours des 8 jours précédant le stage, la moitié du coût de la formation sera due.

En cas d'absence au début ou en cours de stage, le montant de la session sera facturé dans sa totalité.

2

Prix et mode de règlement

Prestation de base : La journée de formation est facturée 340 euros net de taxe par stagiaire, sauf pour :

- la formation la prévention des risques technologiques dans un établissement SEVESO, facturé 400,50 euros,
- la formation stress et risques psychosociaux : engager une démarche de prévention, facturé 430 euros.

Cette prestation de formation professionnelle n'est pas soumise à TVA en application de l'article 261-4 du code général des impôts. Les factures sont payables à 30 jours maximum. Les frais de formation sont payables sur présentation d'une facture valant convention de formation simplifiée.

3

Prise en charge par un organisme collecteur agréé

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.

Si l'Anact n'a pas reçu l'accord de la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

4

Attestation de présence

A l'issue de l'action de formation, une attestation de stage sera adressée à l'entreprise en même temps que la facture.

5

Toute inscription ne sera prise en compte qu'après réception d'un bulletin d'inscription par courrier.

6

N° déclaration d'existence :
82 69 P646869

LES INTERVENANTS

Emmanuel ALBERT, Aract Languedoc-Roussillon - Ergonome, ancien chargé d'expertise CHSCT au sein d'un cabinet de consultants.

Dominique BARADAT, Aract Aquitaine - Dess Ergonomie des systèmes complexes. Co-coordonnatrice de l'ouvrage «Des pratiques en réflexion : dix ans de débats sur l'intervention en ergonomie».

Jack BERNON, Anact - Ergonome, ancien responsable du service prévention des risques professionnels à la MSA, responsable du département Santé et Travail.

Pascale BOSSARD, Anact - Ergonome, expérience en conception dans le secteur industriel, auteur du guide « réussir un projet industriel en PME : l'enjeu des conditions de travail ».

Ludovic BUGAND, Anact - Ergonome et ingénieur. Intervenant sur les champs de l'organisation, la conduite de projets d'investissement et la gestion des âges.

Isabelle BURENS, Anact - Ingénieur et titulaire d'un Master Professionnel en Formation, 15 ans d'expérience en Qualité, Recherche et Production dans l'Industrie. Collabore au projet « risques psycho-sociaux ».

Bertrand CANEPA, Anact - Ergonome et titulaire d'un DESS Cadre responsable de la fonction formation. 25 ans d'expérience de l'Intervention en entreprise et de la formation dans le champ de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Fabienne CASER, Anact - Diplômée en gestion, 12 ans d'expérience en gestion des ressources humaines. Intervient sur le maintien en emploi des seniors et la gestion des âges.

Florence CHAPPERT, Anact - Ingénieur et psycho-sociologue, 20 ans d'accompagnement, conseil et formation à la mise en place de démarches de management des compétences. En charge des questions de genre et conditions de travail.

Romain CHEVALLET, Anact - Diplômé en gestion et Sciences Politiques. Consultant en organisation et conduite de changement. Co-Auteur de l'ouvrage « Analyser les usages des systèmes d'information et des TIC ».

Patrick CONJARD, Anact - DESS d'ingénierie de formation, ancien responsable emploi-formation dans un grand groupe industriel, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la professionnalisation ».

Philippe CONTASSOT, Aract Languedoc Roussillon - Psychosociologue, diplômé de l'IAE. Expérience du conseil développé au sein de différentes structures. Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Daniel DEPOISSIER, Anact - Ergonome et titulaire d'un master en gestion des ressources humaines. Intervient sur le thème de la santé au travail, notamment sur la prévention des risques professionnels (TMS, RPS, usure...) et la gestion des âges.

Elisabeth DEWANCKEL, Aract Bretagne - Formation en gestion des ressources humaines, ancienne responsable formation et développement RH Industrie automobile. Intervient notamment sur la prise en compte des âges et du genre dans les projets de changement.

Olivier DOLLADILLE - Intervenant INERIS formation.

Frédéric DUMALIN, Anact - Gestionnaire de formation, ancien directeur de formation, co-concepteur de la méthodologie QDIS, responsable du département Changements Technologiques et Organisation.

Evelyne ESCRIVA, Anact - Ergonome et ingénieur, auteur de l'ouvrage «Agir sur les situations de handicap, le maintien dans l'emploi». En charge de la question des Troubles Musculo Squelettiques.

Nicolas FRAIX, ARAVIS - Psychologue du travail CNAM Paris. Ancien consultant. Intervient sur les questions de santé au travail.

Anne-Marie GALLET, Anact - Infirmière de formation, DESS en gestion des ressources humaines, intervient depuis 20 ans sur l'organisation du travail. Co-auteur de 2 ouvrages sur l'organisation du travail en services de santé.

Benoît GRANJACQUES, Anact - Ingénieur physicien, ancien responsable recherche et développement dans l'industrie, en charge à l'Anact des questions de risques technologiques.

Christian JOUVENOT, Aract Nord Pas-de-Calais - Ancien délégué régional de la mission Nouvelle Qualification. Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Isabelle MARY-CHERAY, Aract Centre - Psychosociologue et diplômée en gestion des entreprises, ancienne consultante. Intervient sur la prévention des TMS et les risques psychosociaux.

Pascale MERCECA, Anact - Ergonome, co-auteur de l'ouvrage «Agir sur la prévention des risques professionnels : du document unique au plan d'action».

Philippe NEGRONI, Aract Corse - Ergonome dans les projets industriels chez PSA, 14 ans d'activité de consultant et formateur auprès des partenaires sociaux, Directeur de l'Aract.

Michel PARLIER, Anact - Responsable du département Compétence Travail, Emploi. Professeur associé à l'IAE Lyon III, 20 ans de conseil en management et GRH, coordinateur de l'ouvrage « Le travail, un défi de GRH ».

Julien PELLETIER, Anact - Docteur en sociologie du travail, MBA, responsable Veille, Prospective et International.

Christèle PIERRE, Fact (Aract Franche-Comté) - DESS de psychologie, ingénierie de formation. 10 ans de conseil en gestion de compétences et formation. Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

Catherine PINATEL, Aract Languedoc-Roussillon - DESS d'Analyse pluridisciplinaire des situations de travail, ancien préventeur en entreprise et à la MSA, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la prévention des risques professionnels : du document unique au plan d'action».

Bertrand POETE, Fact (Aract Franche-Comté) - Ergonome, co-auteur de l'ouvrage «Agir sur la charge de travail, de l'évaluation à la négociation».

Katja REUTER, Aract Aquitaine - Diplômée en psychologie du travail et des organisations. Intervient sur le changement organisationnel, les démarches GPEC, les approches sectorielles et territoriales.

Thierry ROCHEFORT, Anact - Sociologue, détaché de l'ANACT à EDF, en charge de l'observatoire national de la qualité de vie au travail, professeur associé à l'IAE de Lyon.

Thierry ROUSSEAU, Anact - Sociologue, co-auteur de l'ouvrage «Agir sur la charge de travail, de l'évaluation à la négociation».

Stéphanie ROUSSET, Aract Auvergne - Economiste, docteur en organisation de la production, Directrice de l'Aract.

Céline ROUX, Anact - Ergonome, co-coordinatrice de l'ouvrage « Pénibilité au travail, une approche par les processus d'usure et les itinéraires professionnels ».

Marie Benoîte SANGLERAT, Anact - Infirmière DE, expérience hospitalière et en médecine préventive. DESS ergonomie et changement technologique, expérience comme ergonome interne dans l'industrie de production en grande série. Intervient sur la prévention des risques professionnels, notamment TMS, RPS.

Florence SIMEON, Anact - De formation gestionnaire et psychosociale, chargée de mission participant à la démarche CQDIS.

Geneviève TROUILLER, Anact - Psychologue du travail, diplômée de sciences de gestion, a exercé des responsabilités au sein d'une direction RH puis a été consultante, collabore au projet senior.

Mission Veille et Management de l'Information (MVMI) - Pour ses bibliographies et sa sélection d'articles.

ANACT

4, quai des Etroits
69321 Lyon Cedex 05
Tél. : 04 72 56 13 13
Fax : 04 78 37 96 90

■ ALSACE - ACTAL

68, av. de la République
68000 Colmar
Tél. : 03 89 29 29 50
www.actal.aract.fr

■ AQUITAINE - ARACT Aquitaine

67, rue Chevalier
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 79 63 30
www.aquitaine.aract.fr

■ AUVERGNE - ARACT Auvergne

2, avenue Léonard de Vinci
Parc technologique
de la Pardieu
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 44 35 35
www.auvergne.aract.fr

■ BASSE-NORMANDIE

ARACT Basse-Normandie
Parc Athéna - 12, rue Ferdinand
Buisson 14280 St-Contest
Tél. : 02 31 46 13 90
www.basse-normandie.anact.fr

■ BOURGOGNE - ARACT Bourgogne

8, rond point de la nation
21000 Dijon
Tél. : 03 80 50 99 86
www.bourgogne.aract.fr/

■ BRETAGNE - ARACT Bretagne

10, rue Nantaise
35000 Rennes
Tél. : 02 23 44 01 44
www.bretagne.aract.fr

■ CENTRE - ARACT Centre

Le Masséna
122 bis, Fbg St-Jean
45000 Orléans
Tél. : 02 38 42 20 60
www.centre.aract.fr

■ CHAMPAGNE-ARDENNE

ARACT Champagne-Ardenne
Rue Charles Marie Ravel
51520 Saint-Martin-
sur-le-Pré
Tél. : 03 26 26 26 26
www.aract.champagne-ardenne.fr

■ CORSE - ARACT Corse

6 rue Sergent Casalonga
20000 Ajaccio
Tél. : 04 95 10 94 20
www.corse.aract.fr

■ FRANCHE-COMTE - FACT

8, rue Alfred de Vigny
Espace Lafayette
25000 Besançon
Tél. : 03 81 25 52 80
www.fact.aract.fr

■ GUYANE - ARACT Guyane

6, rue du Capitaine Bernard
97300 Cayenne
Tél. : 0 594 25 23 63
www.guyane.aract.fr

■ HAUTE-NORMANDIE

ARACT Haute-Normandie
Immeuble Le Rollon
108, avenue de Bretagne
76100 Rouen
Tél. : 02 32 81 56 40
www.haute-normandie.aract.fr

■ ILE-DE-FRANCE - ARACT Ile-de-France

35, rue de Rome
75008 Paris
Tél. : 01 53 40 90 40
www.aractidf.org

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON**
ARACT Languedoc-Roussillon
1350, avenue A. Einstein
Le Phénix Bâtiment 9
34000 Montpellier
Tél. : 04 99 52 61 40
www.languedoc.aract.fr

■ **LIMOUSIN - ARACT Limousin**
46, avenue des Bénédictins
Immeuble le Capitole
87000 Limoges
Tél. : 05 55 11 05 60
www.limousin.aract.fr

■ **LORRAINE - ARACT Lorraine**
1, place du Pont à Seille
57000 Metz
Tél. : 03 87 75 18 57
www.lorraine.aract.fr

■ **MARTINIQUE - ARACT Martinique**
Immeuble La Verrière
20, avenue des Arawacks
97200 Fort-de-France
Tél. : 05 96 66 67 60
www.martinique.aract.fr

■ **MIDI-PYRENEES - MIDACT**
25, rue Roquelaine
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 73 74 10
www.midact.aract.fr

■ **NORD-PAS-DE-CALAIS**
ARACT Nord-Pas-de-Calais
197, rue Nationale
59000 Lille
Tél. : 03 28 38 03 50
www.npdc.aract.fr

■ **PAYS DE LA LOIRE**
ARACT Pays de la Loire
10, rue de la Treillerie
BP 80023
49071 Beaucozuté Cedex
Tél. : 02 41 73 00 22
www.pdl.aract.fr

■ **PICARDIE - CESTP-ARACT Picardie**
19, rue Victor Hugo
BP 924
80009 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 91 45 10
www.cestp.aract.fr

■ **POITOU-CHARENTES**
ARACT Poitou-Charentes
15 ter, rue Victor Grignard
ZI de la République II
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 52 25 78
www.poitou-charentes.aract.fr

■ **PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**
ACT Méditerranée
Europarc de Pichaury
1330, rue G. de la Lauzière
Bât. C1
13856 Aix-en-Provence Cedex 03
Tél. : 04 42 90 30 20
www.anact.fr/aract/actmed/

■ **REUNION - ARVISE**
61, rue des vavangues
ZAC Finette
97490 Ste-Clotilde
Tél. : 02 62 41 52 32
www.arvise.net

■ **RHONE-ALPES - ARAVIS**
14, rue Passet
69007 Lyon
Tél. : 04 37 65 49 70
www.aravis.asso.fr

■ **GAUDELouPE - ARACT Guadeloupe**
En cours d'installation

LE RÉSEAU ANACT

LE RÉSEAU ANACT
COMPREND :
L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS
DE TRAVAIL, 26 ARACT,
ASSOCIATIONS
RÉGIONALES PARITAIRES.

Établissement public administratif fondé en 1973, l'ANACT a pour vocation d'aider les entreprises à mettre en œuvre des démarches qui permettent d'améliorer à la fois l'efficacité des organisations et la situation des salariés. L'ANACT aide les entreprises et les autres organisations à développer des projets innovants touchant au travail. Elle constitue avec les associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) un Réseau présent dans toute la France.

LE RÉSEAU ANACT
A POUR VOCATION DE PROMOUVOIR DES DÉMARCHES
D'INNOVATIONS SOCIALES

Sa vocation est d'améliorer à la fois la situation des salariés et l'efficacité des entreprises.

L'intervention

Les équipes pluridisciplinaires interviennent à la demande des entreprises, des associations et des administrations selon 3 modalités :

- les interventions courtes
- les interventions longues en accompagnement du changement
- les actions collectives territoriales, de branches ou interprofessionnelles.

Ces méthodes d'intervention ont en commun la recherche d'un diagnostic partagé entre direction et représentants du personnel, en vue d'un changement.

Les éditions

Le réseau ANACT publie un bimestriel « Travail & Changement », édite des guides méthodologiques, des lettres électroniques régionales et nationales et des ouvrages. Vous trouverez ses publications sur le site www.anact.fr

La formation

Retrouvez toutes nos sessions de formation mises à jour sur le site www.anact.fr



Agence Nationale
pour l'Amélioration des
Conditions de Travail

4, quai des Etroits
69321 LYON Cedex 05
Tél. : 04 72 56 13 13
Fax : 04 78 37 96 90
Internet : www.anact.fr